



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

universités

Question au Gouvernement n° 2881

Texte de la question

AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS

M. le président. La parole est à M. Paul Durieu, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Paul Durieu. Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Président de la République vous a confié la réforme de l'autonomie des universités, mission que vous avez menée avec succès puisqu'au 1er janvier 2010, 60 % des universités étaient autonomes.

La loi prévoyait que toutes les universités seraient autonomes à l'horizon 2012. Dix-huit le sont depuis le 1er janvier 2009, trente-trois autres, dont l'université d'Avignon, ont accédé à l'autonomie au 1er janvier 2010. Vous en avez annoncé vingt-quatre autres pour le 1er janvier 2011.

Je rappelle que la loi du 10 août 2007 donne aux universités les moyens de construire un projet pédagogique commun, de mener une véritable politique de recrutement et de gérer un budget global. Les universités seront ainsi mieux armées dans la compétition mondiale de la connaissance.

Ce matin, madame la ministre, vous avez fait une communication en conseil des ministres sur cette réforme des universités. Pouvez-vous nous en donner la teneur ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - " Allô ! " sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député ("*Allô !*", *sur les bancs des groupes SRC et GDR*),...

M. le président. Je vous en prie, mes chers collègues !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. L'autonomie des universités, réforme adoptée dans un tumulte semblable à celui dans lequel je réponds aujourd'hui à cette question, est un véritable succès.

M. Maxime Gremetz. Allô !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. En effet, 90 % des universités ont accédé à l'autonomie avec dix-huit mois d'avance sur le calendrier que nous nous étions fixé.

M. Maxime Gremetz. Allô ! Allô !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. L'autonomie, c'est le transfert de 7 milliards de budget de l'État vers les universités, le transfert de la gestion de 125 000 personnels, enseignants-chercheurs.

M. Maxime Gremetz. Le téléphone pleure !

Mme Valérie Pécresse, *ministre*. L'envie d'autonomie ne se dément pas dans les universités : en libérant leurs initiatives en matière de formation, elle est bénéfique à tous les étudiants. Les formations sont plus personnalisées, plus professionnalisantes, elles sont élaborées en liaison avec les milieux économiques. Grâce à l'autonomie, trente-cinq fondations d'entreprise ont été créées au sein des universités, instaurant un nouveau dialogue entre l'entreprise et l'université.

Grâce à l'autonomie, l'université recrute plus facilement, plus rapidement. Elle recrute qui elle veut, au salaire qu'elle veut. Elle a pu recruter des prix Nobel, des professeurs de retour des États-Unis.

L'autonomie favorise une meilleure gestion du personnel avec l'attribution de primes, notamment au mérite.

L'autonomie, c'est la culture du résultat, avec des indicateurs d'insertion professionnelle, de réussite des étudiants, de performance de la recherche et un financement en fonction de cette performance. Car l'autonomie, monsieur le député, c'est 22 % d'augmentation des budgets universitaires en quatre ans : pour Avignon, cela

représente 4 millions d'euros depuis quatre ans. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)
M. Maxime Gremetz. Allô !

Données clés

Auteur : [M. Paul Durieu](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2881

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 20 janvier 2011